



Communiqué de presse 9 avril 2020

Réforme fiscale valaisanne de l'imposition des entreprises : Le PSVr, les JSVr et la GVA lancent le référendum

Le Conseil de Parti du Parti socialiste du Valais romand (PSVR) a décidé de combattre par référendum la modification de la loi cantonale fiscale telle que proposée par le Parlement au terme de la deuxième lecture, un colis piégé à retourner à l'expéditeur. Avec nos partenaires, les Jeunesses Socialistes du Valais Romand (JSVR), le Sozialdemokratische Partei Oberwallis (SPO), les JungsozialistInnen Oberwallis (JUSO), la Gauche Valaisanne Alternative (GVA) et l'Union syndicale valaisanne (USVs), nous nous engageons à récolter les 3'000 signatures dès que le Gouvernement lèvera la suspension des délais.

Le 19 mai 2019, la population suisse acceptait massivement, à plus de 66%, la réforme fiscale des entreprises RFFA. Cette réforme a permis de rendre notre système fiscal conforme aux exigences internationales en mettant fin à l'inégalité de traitement crasse entre l'imposition des multinationales et celle des entreprises nationales.

Par rapport à la réforme de l'imposition des entreprises III, combattue en son temps par le PS, de nombreuses améliorations ont été proposées, dont notamment l'AVS qui reçoit un financement additionnel de deux milliards de francs par an. C'est en lien avec ces améliorations que le PSVr avait soutenu le projet RFFA au niveau national en expliquant, lors de nombreux débats, que tout l'enjeu serait les réformes décidées au niveau des cantons avec notamment la fixation des taux d'imposition et le financement de compensations sociales par les entreprises. Et aujourd'hui, nous y sommes !

Avec cette révision, encore péjorée par les travaux du Parlement en deuxième lecture, le canton et les communes vont renoncer, à terme, à plus de 120 millions de francs de recettes fiscales par an. 120 millions de francs, c'est aussi le montant décidé par l'ancien Gouvernement à l'époque du programme d'austérité pour sortir le canton des chiffres rouges. Et aujourd'hui, le Gouvernement propose d'offrir les coupes budgétaires de ce plan d'austérité en cadeau aux grandes entreprises du canton. À terme, l'État et les communes n'auront d'autre choix que de supprimer des prestations à la population ou d'augmenter l'impôt des personnes physiques. La fédération des communes valaisannes et l'Union des villes valaisannes ont d'ailleurs très bien saisi les enjeux en menaçant également le Parlement de lancer un référendum.

Contrairement aux cantons de Vaud et Genève, notre canton n'héberge pratiquement aucune entreprise à statut fiscal privilégié. Si ces cantons ont diminué leur taux d'impôt, c'est bien dans la perspective de conserver ces multinationales sur leur territoire. Même avec un taux d'impôt relativement bas, ces multinationales payeront à l'avenir bien plus d'impôt qu'à présent, ce qui rééquilibre les finances de ces cantons. Or, pour notre canton, qui n'héberge aucune de ces entreprises, toute baisse de la fiscalité se traduit uniquement par des pertes fiscales et aucune recette supplémentaire. Aucune place de travail n'est préservée, et encore moins créée. Nous sommes donc en train de faire des cadeaux fiscaux à la Banque cantonale, au Groupe Mutuel et consorts. Ainsi, nous demandons un taux d'impôt minimal de 18%. On

remarque également la course à la sous-enchère fiscale à laquelle se livrent les cantons. Une course sans fin qui les conduit à fragiliser leurs budgets et à mettre en péril les prestations publiques. A ce jeu de sous-enchère fiscale, le canton du Valais ne peut que sortir perdant !

Monsieur le Conseiller d'Etat Schmidt répète que cette réforme est nécessaire pour attirer de grandes entreprises en Valais. Nous rappelons qu'avant la votation RFFA, les multinationales qui auraient également bénéficié de taux d'imposition différenciés extrêmement bas, n'ont jamais choisi de s'implanter en Valais. C'est bien la preuve que les facteurs d'implantation d'entreprise ne se limitent pas au taux d'impôt. Par exemple, Lonza n'a pas attendu une réforme de la fiscalité pour investir, durant ces dernières années, 1 milliard de francs pour son développement dans le Haut-Valais.

De plus, si l'on souhaite répondre aux besoins des entreprises déjà implantées en Valais, il serait peut-être temps de se soucier de leurs réels besoins et de les écouter. A la table de l'économie, les grands patrons de l'industrie valaisanne (notre premier secteur d'activité et de création de richesse, avant le tourisme), nous rappelaient que ce dont ils ont principalement besoin est de trouver de la main d'œuvre qualifiée et de bénéficier d'infrastructures de qualité pour leurs employé-e-s. Or, en diminuant les recettes fiscales, nous amputons le canton de moyens d'action et de capacité à investir (l'arrivée de l'EPFL en Valais, le développement de la HES-SO, la construction d'écoles, de collèges, le financement des salaires des professeurs, l'autoroute, le développement de la mobilité douce et l'augmentation de la desserte de transport public). Tous ces éléments nécessaires au bon développement des entreprises et, surtout, demandés par les patrons nous semblent bien plus importants qu'un taux d'impôt.

Concernant les compensations sociales, nous saluons les efforts du Gouvernement, mais nous pensons que l'ensemble des réformes se fait à sens unique. C'est l'Etat qui finance le tout. L'Etat perd des recettes fiscales des entreprises et finance seul les compensations. Nous proposons ainsi que les grandes entreprises qui bénéficient de la réforme fiscale, participent, elles aussi, aux compensations sociales, à l'image de ce qui a été réalisé dans de nombreux cantons. Nous proposons que les entreprises participent au financement de l'assurance cantonale perte de gain maladie pour les chômeurs et des frais de fonctionnement du secteur d'accueil à la journée des enfants.

Depuis la consultation de l'avant-projet, menée par le Département du Ministre Roberto Schmidt en début de législature, le PSVr et le groupe parlementaire Alliance de Gauche ont toujours été des forces de propositions. Si nous sommes parvenus à améliorer fortement le projet initial, nous n'accepterons pas que les classes moyennes et moins aisées paient à nouveau les pots cassés d'une politique fiscale catastrophique au travers de nouvelles coupes de prestations.

Contacts :

PSVr :

- Barbara Lanthemann, présidente 079 773 31 23
- Emmanuel Amoos, chef du Groupe AdG/LA 078 607 72 32

JSVr :

- Benoît Barras, représentant JSVR au Comité directeur 079 128 79 45
- Fabien Robyr, membre du comité JSVR 076 822 31 66